

FICHE DAEU-A METZ	 UNIVERSITÉ DE LORRAINE  UFR ARTS LETTRES LANGUES · METZ	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Nom de la formation	DAEU-A METZ Diplôme d'Accès aux Études Universitaires, option "A" - Littéraire https://all-metz.univ-lorraine.fr/formation-continue/daeu/presentation-du-daeu	
Nom de la composante organisatrice de la formation	UFR ALL METZ Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres et Langues METZ https://all-metz.univ-lorraine.fr	
Nom de l'université	UNIVERSITÉ DE LORRAINE https://univ-lorraine.fr	
Public concerné	Le DAEU est destiné aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir obtenu le baccalauréat.	
Conditions d'accès à la formation 2025-26	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas être en possession du diplôme de baccalauréat ou équivalent. • Tous les candidats entre 20 et 24 ans doivent obligatoirement avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans (depuis 30 septembre 2023) et avoir 20 ans au 01 octobre 2026 . • Attention ! Toute formation par apprentissage est considérée comme formation initiale. • Les candidats nés entre le 30 septembre 2002 et le 30 septembre 2006 doivent justifier au 1er octobre 2026 de deux années d'activité professionnelle ou assimilée, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale. • Pour les candidats étrangers (hors UE), un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre 2026 est nécessaire. • Les candidats en situation de handicap peuvent demander une dispense de tout ou d'une partie des conditions requises. http://all-metz.univ-lorraine.fr/formation-continue/daeu/conditions-dacces-au-daeu-2025-2026 Document de référence : L'Arrêté Ministériel du 03 août 1994 (Art. 2)	
Statut	<u>Statut du candidat admis à suivre la formation</u> Stagiaire de la Formation Professionnelle Continue	
Partenariats	Chambre des Salariés du Luxembourg - CSL Centre National d'Enseignement à Distance - CNED de Vanves / FRANCE Établissements pénitentiaires du GrandEst et du Luxembourg	
Composition du diplôme	<u>4 matières en examens terminaux</u> <u>2 matières obligatoires</u> (Français et une langue vivante) + <u>2 matières optionnelles</u> Matières optionnelles proposées : Histoire (Metz, CNED, Luxembourg), Géographie (Metz, CNED, Luxembourg), Droit (Metz), Mathématiques (CNED et Luxembourg), une langue vivante (<i>une autre langue vivante que celle choisie en matière obligatoire</i>) Les langues vivantes proposées : Anglais (Metz, CNED, Luxembourg), Allemand (CNED, Luxembourg), Portugais (Luxembourg) Exemples de choix de matières : METZ, en présentiel : Français, Anglais, Droit, Géographie CNED, à distance : Français, Anglais, Allemand, Mathématiques CSL de LUXEMBOURG, uniquement en présentiel : Français, Anglais, Portugais, Histoire Très important : Il n'y a pas la possibilité de combiner les matières de Metz "en présentiel" ou "à distance", avec la CSL. À la CSL, la préparation du diplôme se fait uniquement "4 matières en présentiel" . Candidature et cours suivis au Luxembourg.	
Durée de la formation (A et/ou B)	A <u>1 an</u> 4 matières préparées pendant la même année scolaire et présentées aux examens terminaux. Dans ce cas, les notes vont être compensées. voir "COMPENSATION"	B <u>2, 3, 4 ans consécutifs</u> 1, 2 ou 3 matières préparées à l'année Dans ce cas, uniquement les notes égales ou supérieures à 10/20 seront conservées. Voir "CAPITALISATION"

FICHE DAEU-A METZ	 UNIVERSITÉ DE LORRAINE  UFR ARTS LETTRES LANGUES - METZ	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Mode de calcul de la moyenne (en fonction du nombre de matières préparées pendant une année)	COMPENSATION (4 matières préparées la même année d'études) La somme des notes doit faire <u>minimum 40 points</u>. Exemples : 12+8+15+5 = 40 points/4 = 10 => diplôme obtenu 12+8+15+3 = 38 points/4 = 9,5 => diplôme non obtenu	CAPITALISATION (1, 2 ou 3 matières préparées la même année d'études) Obligation d'obtenir <u>minimum 10/20 dans chaque matière</u> Exemples : 12+15+10+10 => diplôme obtenu , sans mention 10+19+19+9 => diplôme non obtenu
À retenir : Extrait du document " Modalités de Contrôle des Connaissances 2024-2025 et Charte des examens et contrôles " : Le stagiaire dispose de 4 années consécutives pour obtenir le diplôme. En cas d'échec au bout de 4 années, il peut demander une dérogation pour une 5ème inscription, mais celle-ci doit être consécutive aux quatre années précédentes . Une seule dérogation peut être accordée par la Présidente de l'Université de Lorraine. Cette année 2025-2026 sont concernés uniquement les stagiaires inscrits pour la 1ère fois en 2021-2022 .		
Nombre d'heures de formation en présentiel	75 heures par matière 300 heures pour 4 matières 12 heures de cours par semaine pour 4 matières, 4 x 3 heures, en soirée 16h00-19h00 Le travail individuel est estimé à minimum 20 heures par semaine	
PRIX TOTAL DE LA FORMATION Le coût total de la formation DAEU correspond à la SOMME des : "Droits universitaires" et des "Frais de formation professionnelle continue" À retenir : Ces frais sont dus à chaque inscription ou réinscription Exemples : 4 matières "en présentiel" à Metz ==> 175 + 500 = 675 € --- 4 matières CNED ==> 175 + 510 + 50 = 735 € 4 matières CSL ==> 175 + "les frais de formation continue CSL" 2 matières à METZ en présentiel + 2 matières CNED ==> 175 + 2 x 125 + "le prix pour 2 matières CNED"		
Droits universitaires	175 € (prix appliqué en 2024-2025)	
Les choix de préparation de la formation (en présentiel, à distance, mixte) ET Les frais de formation professionnelle continue (en fonction du choix de préparation de la formation)	<ol style="list-style-type: none"> 1. EN PRÉSENTIEL à l'UFR ALL de METZ => cours collectifs, en soirée (16h00-19h00), à l'UFR ALL Metz. Prix par matière => 125 € dans le cadre d'un "Contrat de formation professionnelle continue", payables uniquement à réception des factures envoyées par courrier par l'Agence Comptable de l'Université de Lorraine, comme suit : 30 % de la somme à payer fin novembre 2025 et 70 % de la somme totale à payer mi-mars 2026. Par exemple : pour 4 matières le prix sera de 500 € (150 € fin novembre 2025 et 350 € mi-mars 2026). 2. À DISTANCE, par INTERNET, avec CNED => Démarche personnelle à effectuer par chaque stagiaire, auprès du CNED, <u>uniquement après avoir été admis et avoir payé les droits universitaires à l'Université de Lorraine pour obtenir les Certificats de scolarité 2025-2026. Documents nécessaires pour l'inscription auprès du CNED :</u> le dossier d'inscription CNED, le certificat de scolarité de l'Université de Lorraine et le paiement. Les frais CNED doivent être acquittés auprès du CNED. CNED => Centre National d'Enseignement à Distance qui se trouve à VANVES (FRANCE). www.cned.fr Par exemple : prix des frais de formation professionnelle continue pour les stagiaires ayant choisi de préparer 4 matières avec le CNED : 510 € à l'inscription auprès du CNED + 50 € dans le cadre du "Contrat de formation professionnelle continue" payables à l'Université de Lorraine. Cette somme sera acquittée uniquement à réception de la facture envoyée par l'Agence Comptable de l'Université de Lorraine au mois de février 2026. Prix CNED redoublement : 410 €. 3. MIXTE => en combinant les deux modes de préparation : "en présentiel" et "à distance". <i>Nous consulter pour le coût en fonction de votre choix de préparation.</i> Par exemple : 2 matières en présentiel et 2 matières à distance avec le CNED (les frais de formation continue professionnelle seront : 250 € pour 2 matières en présentiel + le prix de 2 matières CNED). 	Candidature et préparation au Luxembourg UNIQUEMENT EN PRESENTIEL Frais de formation - Consultez le site internet de la Chambre des Salariés du Luxembourg à l'adresse : https://www.csl.lu/fr/lllc/formations-specialisees/diplome-daces-aux-etudes-universitaires-option-litteraire-daeu-a/
Possibilités de financement de la formation en présentiel à METZ	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour les salariés : par votre employeur (accord à transmettre avec le dossier de candidature). 2. Pour les demandeurs d'emploi : par la Région GrandEst (après votre admission à suivre la formation, l'administration vous propose de bénéficier du financement en échange de votre engagement d'être présent à tous les cours, d'être assidu, de participer à toutes les réunions, de répondre à tous les questionnaires transmis par la Région GrandEst). 3. Pour les salariés et/ou les demandeurs d'emploi : en mobilisant votre CPF (Compte Personnel de Formation) - uniquement après votre admission. 	

FICHE DAEU-A METZ	 UNIVERSITÉ DE LORRAINE  UFR ARTS LETTRES LANGUES - METZ	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Procédure obligatoire d'admission	<p>1. Candidature 2. Tests de connaissances 3. Entretien individuel 4. Participation à la réunion de rentrée</p> <p><u>À retenir :</u> Cette procédure est OBLIGATOIRE pour TOUS les candidats (même en cas de réinscription).</p>	
Etape obligatoire 1 Candidature	<p>CANDIDATURE à METZ (du 15 mars au 15 juin)</p> <p>Procédure dématérialisée (pas de dossier papier à envoyer par courrier). Uniquement par internet (application intitulée "eCandidat") ==> https://ecandidat.univ-lorraine.fr Les dossiers de candidature "eCandidat" ne sont pas gardés d'une année sur l'autre. Les pré-inscriptions "eCandidat" ne sont pas valables d'une année sur l'autre.</p> <p>CANDIDATURE à la CSL</p> <p>Fiche de pré-inscription à compléter et dépôt du dossier papier spécifique "CSL-DAEU-A".</p>	
Très Important	<p>La préinscription sur "eCandidat" ne constitue pas acte de candidature. Uniquement le Statut "COMPLET" pour votre dossier de candidature vous permet de continuer la procédure d'admission. Déposer votre candidature, c'est vous engager à participer aux étapes obligatoires d'admission.</p>	
Convocation aux étapes obligatoires fin juillet Si votre dossier de candidature a obtenu le "STATUT COMPLET"	<p>Les dossiers de candidature sont vérifiés du point de vue administratif et pédagogique.</p> <p><u>Motifs possibles de refus de votre dossier de candidature :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'accès à la formation ne sont pas remplies (sont concernés les candidats nés entre 2002 et 2006) ; - les rubriques du dossier de candidature ne sont pas correctement complétées (ce dossier spécifique "DAEU-A de Metz" doit être téléchargé depuis l'application « eCandidat ») ; - il manque des documents (vous devez suivre la "Liste des documents à joindre" affichée sur « eCandidat » et identifier les documents demandés en fonction de votre situation : salarié, demandeur d'emploi, candidat français, candidat étranger, etc.) ; - les documents sont dans une autre langue que la langue française (tous les documents transmis doivent être traduits en français) ; - les photocopies sont illisibles, trop foncées, pas dans le bon sens (vous devez vérifier l'état de votre dossier "eCandidat" avant de le transmettre, en le téléchargeant) ; - le CV n'est pas actualisé ; - la lettre de motivation n'est pas manuscrite (écrite à la main) ; - votre nom et votre prénom n'apparaissent pas sur « l'Attestation de responsabilité civile pour les études 2025-2026 » ; - le dossier n'est pas daté et signé. <p style="text-align: center;">La lecture de votre dossier sur l'ordinateur doit être fluide et agréable !</p> <p>Si un ou plusieurs de ces motifs sont constatés, le statut du dossier sera "INCOMPLET", donc refusé. L'administration n'est pas dans l'obligation de vous transmettre les éléments qui ont conduit à un refus. Il est de la responsabilité de chaque candidat de trouver les éléments qui manquent et de les transmettre dans les délais. Seuls les candidats dont les dossiers obtiendront le statut "COMPLET" seront convoqués aux étapes obligatoires d'admission (convocation par mail, fin juillet).</p>	
<p>samedi 30 août</p> <p>Étapes obligatoires 2, 3, 4</p> <p>samedi 27 septembre</p>	<p>2. TESTS DE CONNAISSANCES - en présentiel - français et langue vivante - date unique le 30 août 2025</p> <p>3. ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE du DAEU A à l'UL - à distance, séance TEAMS de 10 min pour connaître les notes obtenues aux tests et présenter son projet post-daeu.</p> <p>4. PARTICIPATION À LA RÉUNION DE RENTRÉE - en présentiel - date unique le 27 septembre 2025</p> <p>Recevoir les consignes pour l'année d'études : inscriptions, examens, les inscriptions auprès du CNED, signature des contrats de formation professionnelle continue, résultats, diplômes.</p>	
Pour nous contacter	<p style="text-align: center;">Contact pédagogique : Mme Brigitte ZAUGG (Brigitte.zaugg@univ-lorraine.fr)</p> <p style="text-align: center;">Contact administratif : Mme Doina BABUS DULAC (all-mz-fc-daeu-a@univ-lorraine.fr)</p> <p style="text-align: center;">Secrétariat DAEU-A de METZ -- UFR ALL METZ -- Bâtiment A -- rez-de-chaussée -- Couloir Administration -- Bureau A04 --</p>	